

Le Conseil commun de la fonction publique menacé de boycott par les syndicats

Publié le 27/10/2017

Toutes les organisations syndicales de la fonction publique menacent de boycotter le Conseil commun de la fonction publique, le 6 novembre prochain, si le gouvernement ne revient pas sur les décisions récemment annoncées : report d'un an de l'accord PPCR, compensation de la hausse de la CSG...

L'intersyndicale de la fonction publique, qui regroupe les neuf organisations représentatives de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, Unsa, FSU, Solidaires, CFTC, CGC, FA-FP), a menacé, jeudi 26 octobre, de ne pas siéger à la séance plénière du Conseil commun de la fonction publique (CCFP) du 6 novembre prochain « si la position du gouvernement n'évolue pas favorablement à l'égard de [ses] revendications » (dégel du point d'indice, non-rétablissement du jour de carence...).

Sont notamment inscrits à l'ordre du jour de cette séance les [projets de décrets reportant d'un an l'application du protocole PPCR et créant une indemnité pour compenser la hausse de la CSG](#). Deux mesures qui « ne sont pas à la hauteur des attentes des agents publics exprimées notamment lors de la [mobilisation du 10 octobre](#) dernier en matière de pouvoir d'achat, de garantie des engagements pris et d'emploi public », selon l'intersyndicale.

Les neuf organisations appellent « d'ores et déjà à un rassemblement militant le lundi 6 novembre devant Bercy à midi » et a acté « le principe d'une prochaine rencontre ».

Décision « historique »

« Cette décision unanime de ne pas se rendre au CCFP est historique », souligne Didier Bourgoïn, secrétaire national de la FSU territoriale.

A l'heure où nous publions, le ministère de l'Action et des comptes publics n'a pas donné de suites au message, « mais cela n'est sans doute pas une surprise pour lui », observe Bruno Collignon, président de la FA-FPT.

En tout état de cause, si rien ne change de part et d'autre d'ici le 6 novembre, le ministère serait contraint de proposer une nouvelle date, en l'absence des syndicats d'agents, « faisant de fait, de ce report, un écho symbolique au report d'un an de l'application de l'accord PPCR », se félicite Didier Bourgoïn.

« Le gouvernement devrait s'attendre, s'il ne revoit pas sa copie, à ce qu'à la prochaine séance du CCFP il y ait un vote unanime 'contre' la modification du calendrier du protocole », prévient-il en outre.

« Nous sommes ouverts aux discussions... mais aux vraies discussions », conclut Jean-Pierre Moreau, secrétaire fédéral de Fonctionnaires FO.